14e Année - N° 3276. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 6 Août 1932

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

A la Citadelle

PHEDRE

Voici la distribution de *Phèdre*, tragédie en 5 actes en vers de Jean Racine, 1677.

Phèdre, femme de Thésée, fille de Minos et de Pasiphæ, Mme Jeanne DELVAIR, sociétaire de la Comédie Française ;

Thésée, fille d'Egée, roi d'Athènes, M. Philippe Rolla, de l'Odéon ;

Hippolyte, M. Georges Rozet, de l'Odéon ; *Théramène*, M. A. Balpétré de l'Odéon ; *Aricie*, princesse de sang royal d'Athènes, Mlle S Gaveau de l'Odéon ; *Œnone*, nourrice et confidente de Phèdre, Mme Monys Prad, de l'Odéon ; *Ismène*, Mlle Andrée Liobert ; *Panope*, M. Saint-Cyr.

La scène est à *Trézène*, ville du Péloponèse.

Gardes, suite de Phèdre, suite de Thésée, compagne d'Aricie. Participation musicale avec les Touristes des Alpes et M Gras, violoncelle solo. Mise en scène de M. Balpétré, de l'Odéon. Régisseur général : M. Raymond Girard de l'Odéon.

Pour finir : **La Nuit d'Octobre**, d'Alfred de Musset.

La représentation aura lieu en présence de M. Louis Leydet, inspecteur général des beaux arts au ministère des beaux arts.

Jeux Floraux. — Les pièces primées aux jeux floraux des *Amis de la Citadelle* seront récitées entre *Phèdre* et la *Nuit* de Musset, par les artistes de l'Odéon.

Précision. — Le spectacle commencera à 4 h. 30, car il y a 6 actes à donner.

La ville offre un bal public avec grand orchestre le soir à 9 heures. Cela pourra retenir nos aimables visiteurs de l'environ.

* * *

POESIE

On sait combien les Aixois vinrent nombreux à notre dernier spectacle. Nous sommes heureux de publier une brève et émouvante poésie d'un spectateur éminent, le président Dobler, président des *Saisons d'Art de Provence*. Ce poète est le mécène célèbre qui a restauré le Pavillon de Vendome à Aix et offert à cette ville le Musée Dobler, plein d'œuvres d'art anciennes et modernes.

A Marcel Provence.

En souvenir de La Fille de Roland à Sisteron

O Fille de Roland, en ta beauté sublime,
Qui fis couler des pleurs en cette étrange mer
Où l'amour héroïque et conscient s'abime
Au fond du désespoir amer.

Des larmes de vieillard sont des gemmes très rares ;
Je te les donne de tout cœur,
Comme au jadis lointain où, jeune Palicare,
J'admirais ton illustre auteur.

Bornier ! A Sisteron, J'ai vu même un Gendarme
Essuyer ses yeux étonnés,
Laissant comme les miens filtrer l'auguste larme,
Sous l'essor de ton verbe ailé.

Et le fait inouï n'est pas petite gloire.
Pour toi, poète exquis à l'émouvante histoire.

Henry DOBLER.

Pavillon de Vendome 1932.

Si Musset disait : *Vive le mélodrame où Margot a pleuré*, nous pourrions dire : *Vive le grand drame où le gendarme a pleuré*. Mais il n'y a pas que le gendarme ému. On a vu d'éminents personnages ne pouvoir retenir une furtive larme. Et cela c'est très bien.

MUSSET et CHOPIN

A Paris, une bien belle exposition Chopin retient les amateurs. C'est en 1838 que fut créée à Paris la *Bibliothèque Polonaise*, vraie bibliothèque romantique. Ces précieux souvenirs ont été prêtés par la petite fille de George Sand, Madame Aurore Lauthe Sand. On sait que Chopin fut l'ami ardent de George Sand. Plus tard, il dira le cri de son amour dans une musique déchirante que savent tous les initiés. C'est un des chefs d'œuvre de l'art musical.

Musset fut l'amant de George Sand. On sait que la belle dame le trahit à Venise où il était malade, avec le docteur Pagello De sa trahison, Musset a tiré des vers immortels.

C'est donc tout un ensemble romantique qui nous sera offert à la Citadelle dans l'originale présentation de la NUIT D'OCTOBRE que M. Marcel Provence avec un soin érudit et discret, va réaliser. Les beaux vers du poète des *Nuits* seront dits par deux artistes du théâtre national de l'Odéon ; Mlle S. Gaveau et M. Reymond Girard. Mais aussi l'on verra aux accents de Chopin, adaptés, défiler le chœur des Muses M. Gras, professeur au conservatoire national d'Aix, jouera deux des plus émouvants poèmes musicaux du grand polonais. Cela se passera vers 7 h. 40 du soir, dans le crépuscule de la mi-août et ce sera d'une vivante harmonie. Les vers de Musset, la musique de Chopin, les voix des tragédiens, le chant du violoncelle, le cortège des Muses, le lieu, l'heure, le recueillement d'une foule attentive, que voilà un beau moment en perspective pour les amis de la plus haute poésie, si nombreux en Provence et dans nos Alpes

CE QU'ON DIT

ON DIT que le matin de l'inauguration de la Route Napoléon, le fontainier de la ville surprit un étranger de haute mine en train d'examiner les cuvettes du water-closet de la rue de Provence.

ON DIT que, intrigué par cette mystérieuse occupation, il lui demanda respectueusement s'il était le fonctionnaire départemental chargé d'inspecter l'œuvre réalisée par la municipalité radicale et radicale-socialiste.

ON DIT que l'étranger, sans se faire prier davantage, répondit qu'il était l'empereur Vespasien en personne, venu expressément des enfers, pour se rendre compte du degré d'utilisation, dans les démocraties avancées, de son antique invention.

ON DIT qu'après une minute de réflexion, il ajouta qu'en s'arrêtant à Sisteron, il avait surtout obéi au désir de voir fonctionner l'essuyeur automatique décrit dans un vieux numéro du Sisteron-Journal parvenu aux habitants de l'autre monde.

ON DIT qu'il regretta vivement de ne pouvoir rapporter au séjour des Ombres la preuve décisive de la supériorité moderne sur les ingénieux procédés dont se servit le fils de Pantagruel pour manifester son intelligence.

ON DIT qu'ayant ainsi parlé, il s'évanouit dans les airs, en répandant à la ronde, une odeur d'ambroisie qui, jusqu'au lever de la lune, chatouilla agréablement les narines des passants.

Ceux qui s'en vont.

BENJAMIN MICHEL

Lundi dernier la grosse majorité de la population accompagnait à sa dernière demeure une des personnalités les plus en vue de la ville de Sisteron, M. Benjamin Michel, qui, depuis de longues années, dirigeait l'importante maison de fers qui porte son nom et dont il était le créateur.

La place prépondérante qu'il prenait dans le haut commerce de la région le fit entrer à la Chambre de Commerce où il siégeait depuis longtemps en y apportant des avis toujours partagés par ses collègues parce qu'ils étaient l'essence même du bon sens. Il appartenait aussi depuis des années au Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne dont les membres le nommèrent président à la mort de M. Silvestre. Le gouvernement lui décerna à ce moment la médaille de la Prévoyance Sociale.

C'est une personnalité bien connue dans le monde du commerce qui disparaît, sa haute compétence sera unanimement regrettée de ceux qui ont été en rapport avec lui et dans laquelle s'est manifestée sa grande activité.

M. Michel qui succombe à une courte mais impitoyable maladie s'en va après une existence toute de labeur, il laissera parmi tous ceux qui l'ont connu le souvenir de ses qualités de cœur et d'un travailleur acharné,

Au cimetière devant une foule recueillie, M. Heyriès, président de la Chambre de commerce, au nom de ses membres, a apporté à M. Michel le salut de ses collègues et M. Henri Rebattu vice-président du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne a, lui aussi au nom, de cette administration, salué le défunt dans les termes suivants :

Devant cette tombe, prématurément ouverte, j'ai le douloureux devoir d'adresser un dernier adieu à Benjamin Michel qui vient d'être arraché brusquement à l'affection de sa famille et de ses amis.

Michel, appartenait à l'Elite du Commerce ou sa ténacité au travail, avait fait de la Maison qu'il dirigeait, une des plus importantes de la région.

Président de la Caisse d'Epargne (l'un des plus anciens administrateurs) il apportait toute son intélligence et son zèle à la prospérité toujours croissante de cette administration

Membres de la Chambre de Commerce, il apportait encore tous ses efforts et son dévouement à cette compagnie.

Dans ces multiples fonctions, on reconnaissait chez lui ses hautes qualités, une amabilité et un dévouement dont il ne se départissait jamais.

Comme ami et collaborateur dans ses diverses fonctions, c'est avec une vive émotion que je me fais l'interprête de la Caisse d'Epargne, de la Chambre de Commerce et de ses nombreux amis en adressant à notre regretté camarade, un suprême adieu, et un respectueux hommage de notre reconnaissance attristée.

Je prie Madame Michel, sa famille et Monsieur le Chanoine Michel d'agréer l'expression émue de nos sentiments de très vive condoléance.

Les nombreux draps mortuaires qui ouvraient la marche du cortège parmi lesquels on remarquait ceux de la Caisse d'Epargne, des Anciens Combattants, de la musique, etc. disent assez les regrets qu'il laisse parmi la population.

Nous présentons à Mme Vve Michel, à ses fils Henri et Aimé, ainsi qu'à sa famille nos sincères condoléances.

Congrès annuel des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre des Basses-Alpes.

La Fédération départementale des Anciens Combattants et Victimes de la guerre tiendra son congrès annuel le 28 août prochain, à Annot.

Le congrès est d'ores et déjà assuré de la présence d'un délégué de l'Union Fédérale, M. André Jacques, qui est en même temps qu'un excellent militant, un bel orateur.

La séance de travail aura lieu de 9 heures et demie à midi et après avoir déposé une gerbe au Monument élevé à la mémoire de leurs camarades morts pour la France, les anciens combattants et victimes de guerre se réuniront en un banquet fraternel auquel sont invités M. le Préfet, MM. les parlementaires et d'autres personnalités du département.

Grâce à l'activité et au dévouement des membres de la prospère association d'Annot, le congrès promet d'être complètement réussi.

Dès maintenant, le Conseil d'administration de la Fédération Bas-Alpine fait le plus pressant appel à tous les anciens combattants encore isolés et qui n'ont pas fait acte de solidarité. Ils auront à ce moment une belle occasion pour apporter à leurs camarades et à ceux qui luttent pour la défense de leur droits, un concours qui plus que jamais s'impose.

Mais dès maintenant que tous ceux qui se proposent d'assister à cette belle manifestation annuelle de la Fédération Bas-Alpine donnent leurs noms au Président de leurs associations respectives.

Le bureau de la Fédération.

Allocations Familiales

Applications de la loi du 11 Mars 1932

Le Ministre du Travail vient d'adresser à tous les préfets du territoire, une circulaire, en date du 16 juin dernier, commentant les dispositions essentielles de la loi du 11 Mars 1932, qui a pour but de rendre obligatoire l'affiliation des employeurs à une caisse de Compensation d'Allocations familiales.

Nos lecteurs ont été tenus au courant, à diverses reprises, des conséquences qu'entraine pour eux la nouvelle loi.

Si nous y revenons aujourd'hui, c'est pour leur signaler qu'aux termes de sa circulaire à Messieurs les préfets, le *Ministre du Travail recommande aux employeurs et dans leur intéret, d'adhérer, dès maintenant, à une Caisse existante agréée, en vertu des décrets de Juillet 1923 et de ne point se laisser surprendre par l'entrée en vigueur de la loi dans leur profession.*

Le Ministre insiste tout particulièrement sur la nécessité pour les employeurs de venir grossir, au plus tôt, le nombre des adhérents des Caisses existantes. D'après la circulaire qui nous occupe, Monsieur le Ministre *estime qu'il est contraire au principe de la compensation de favoriser la multiplication des Caisses. Le Ministre ajoute*

© VILLE DE SISTERON

que les Caisses peuvent être limitées à des professions déterminées dont la circonscription territoriale peut-être plus ou moins étendue.

En consequence, nous croyons devoir engager, une fois encore, les entrepreneurs du bâtiment et industries connexes à s'affilier sans retard à la Caisse de Compensation du Bâtiment, 7, Rue de la Darse, à Marseille, qui remplit toutes les conditions exposées par Monsieur le Ministre du Travail dans sa circulaire du 16 Juin.

Sonnet à un vieux Fort

(A la population laborieuse de Sisteron. Cordial hommage)

Te voila rajeunie antique Citadelle,
O toi que le « Mollard » debout sur son volcan
Vint confier jadis aux bons soins de Vauban
Pour défendre ton sol contre un voisin rebelle.

Bon ne te verra plus, ô fière sentinelle,
La nuit, dans la guerre, et face à l'ouragan :
Déjà les vieux créneaux réclament Don Juan
Pour séduire avec lui la Durance si belle !

Sisteron ! Sisteron ! Les « gous préfets aux (champs ».
Que surent captiver tes atours s'a léchants
Rêvent de retourner à leurs amours premières

Ils voudraient bien dit-on, ces galants magis- (trats,
Libérés redevenus, couronner des rosières
Au Théâtre du Fort, sans souci d'apparats !

* * *

EDELWEISS

L'Alpe un jour, au lever d'un soleil radieux,
Tenant un Edelweiss dans sa main parfumée.
Apparut sur le char de la Provence aimée,
Saluant de ses cris les gais sentiers herbeux ;

Et comme j'admirais le grand astre des cieux
La fleur reine du mont, - flairant la Renommée
Vint poser doucement sa corolle embaumée
Et blanche comme lis, loin des sommets nei- (geux !...

Puis tout à coup, le Val ceignait son auréole,
Cependant que, partant de l'agreste acropole,
Un chant mélodieux montait droit vers l'azur.

Ce chant - Hymne de Paix - divine symphonie
Se mêlant aussitôt à l'éther le plus pur,
M'enveloppa soudain d'une ivresse infinie !...

Ces poésies dont la première a été couronnée aux jeux floraux, par les Amis de la Citadelle, sont l'œuvre de M. Victorin Maurel, le distingué et très sympathique maire de Château-Arnoux.

130 de ses sonnets et poésies, de genres divers, paraîtront prochainement en librairie sous le titre de « Rimes d'Azur » ouvrage en 2 volumes à 12 fr. l'un, actuellement en souscription.

— Deux traits saillants se détachent de ces pages comme l'image même de leur auteur, en frontispice des futurs volumes. Je me contenterai de les dessiner en bref, la place me manquant pour une étude détaillée. Ils tiennent dans cette définition du poète qui tombait tout à l'heure de ma plume, comme malgré moi ; c'est le type de l'idéalisme généreux. —

Telle est l'appréciation sur l'auteur que donne M. Jean Hélène, le critique littéraire si connu.

Il a écrit de plus :

— Voilà bien le rappel à la saine humilité que je viens d'entendre en écoutant sonner les heures d'un instituteur de village, rimes si chaudement en effet, si pures et si émouvantes en leur armure d'or, que tout ce qu'en dira mon bégaiement prosaïque n'en traduira certainement pas la haute et fine qualité. —

L'heureuse idée qui a présidée à la publication d'une œuvre aussi belle, où M. Maurel, au cours de sa carrière de maître remarquable et vénéré a chanté « la beauté de l'enfance et la « grandeur du devoir, en magnifiant les plus « humaines des causes : la liberté, la fraternité « l'abolition des haines et l'exaltation de l'a- « mour », est le plus bel hommage qui pouvait légitimement être rendu à notre excellent ami.

SISTERON-JOURNAL.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Service des Eaux.— Le niveau du réservoir du Collet ayant ces jours-ci considérablement diminué, le Maire invite les usagers, à ne faire usage de l'eau que pour les besoins domestiques et à ne pas s'en servir pour l'arrosage, le lavage des voitures et des lessives.

Les travaux d'établissement de la station de pompage du Pont de Buêch sont poursuivis activement, mais ne pourront être terminés assez à temps pour obvier à la pénurie de la saison présente.

Le 14 août on jouera à la Citadelle de Sisteron *Phèdre* de Racine.

Phèdre est en vente à la l'imprimerie-librairie LIEUTIER, Sisteron.

Impôt sur le chiffre d'affaires et taxe d'abattage. La perception de ces impôts aura lieu à la mairie le lundi 8 août courant aux heures habituelles.

Les retardataires pour les forfaits et les automobiles qui ne se présenteront pas seront l'objet de poursuites par voie de contrainte.

Un évènement pour les ménagères. — 12 chemises lavées en 6 minutes sans frotter, sans mettre les mains dans l'eau. Voir annonce en 3me page.

Variétés-Théâtre. — La Tournée DARENNE donnera le 12 août la charmante comédie légère en 3 actes :

Une petite Femme dans le train,
de Léon Marchès

comédie jouée par la vedette Mlle Valentine DE HALLY de l'Odéon, et une troupe d'excellents artistes des théâtres des Boulevards.

Ce spectacle d'une folle gaieté, peut être néanmoins vu de tous et remportera certainement à Sisteron le même succès qu'il obtient chaque soir dans les Casinos de la Côte d'Azur.

Location à partir de Jeudi.

Nous renvoyons à samedi prochain la publication d'articles qui n'ont pu trouver place dans le numéro de ce jour.

La Route Napoléon. Les fêtes de la Route Napoléon qui du Golfe Juan à Grenoble ont eu un si grand retentissement dans notre région viennent d'être reproduites en un magnifique album de 24 photographies en dégo, représentant les pays parcourus par Napoléon Ier à son retour de l'île d'Elbe et par la caravane Napoléon.

Cet album bien relié et bien présenté est en vente à l'imprimerie-librairie Pascal Lieutier, Sisteron.

Etat-Civil

du 1e au 5 août 1932

NAISSANCES

Néant

PUBLICATIONS DE MARIAGES

MARIAGES

Renoux Louis-Joseph-Marius, manœuvre et Boy Eléonore-Reymonde, s. p. de Sisteron.

Décés

Gabriel-Beniamin Michel, 64 ans.

A louer, appartement convenable. Eau, cabinets, électricité Belle vue. L'appartement est meublé.

S'adresser au bureau du journal.

A louer de suite appartement remis à neuf. Eau, électricité, cabinets.

S'adresser à la librairie Lieutier.

Je cherche à louer ou acheter petite **propriété rurale** 4 ou 5 pièces à proximité de Noyers-sur-Jabron, Sisteron ou Volonne. Ecrire M. LAUR, propriétaire Hôtel-de-la-Gare, Juan-les-Pins (A-M).

Les articles de Pêche sont en vente à l'imprimerie-librairie Lieutier, Sisteron.

On demande une **bonne**, s'adresser à la boucherie RICHAUD, Sisteron.

ANTHRACITES ET BOULETS
(prix raisonnables)

Bois de chauffage,
Charbons de bois, 40 fr. les 100 k.

— livraison à domicile —

S'adresser chez M. C. MAGAUD, camionneur, rue Saunerie, Sisteron.

Spécialité de Filet

— Tout fait à la main —

Panneaux, Dessus de lits, etc..
Plafonniers en rubans, coussins
Fantaisies Parisiennes

S'adresser à Madame **PRIOU**, « aux Variétés ».

En plein ciel !

« Le Vert n'est plus de mode.
« Les toilettes féminines sont
« bleues. »

Les Journaux

Hier le vert paraît la femme
Qui l'aimait d'amour le plus pur
Aujourd'hui la mode proclame
« Laissez le vert il est trop mûr ! »

« Et c'est le bleu qui l'élimine ! »
Et le sexe faible soumis
De la tête au pied s'en est mis.
La femme dans le Bleu...Marine.

Toute faute de goût la navre
Et comme le sien est certain
Quand ses cheveux son couleur chan- [vre
Elle sait choisir le bleu...lin !

"Bleu" devient le mot enjoleur
La plus délicieuse teinte
Mais la femme adorant la fleur
On voit beaucoup du bleu ..jacinthe !

Puis on peut voir d'autres modèles
D'un gai et d'un chic réels
Pour Dames faisant l'aquarelle
Ils sont d'un joli bleu ..pastel !

Certains d'une coupe hautaine
Semblent dire « L'Etat c'est moi ! »
Il faut avoir un port de Reine
Pour les porter ; ils sont bleu...Roi !

Et puis voila le bleu, celui
Sombre presque noir, on l'acclame
A la distinction de la femme
On dit que jamais ce bleu...nuit !

Se livrer pieds et poings liés
Parfois ne manque pas de charme
Quel plaisir d'être prisonnier
D'un exquis tailleur bleu ..gendarme !

Madame songe « il est charmant »
Puis cherche à Monsieur (quelle astuce)
Une querelle d'Allemand
Pour obtenir un bleu...de Prusse !

Le bleu va ravir nos prunelles
Du bleu par ci, du bleu par là-bas
Et chez les intellectuelles
Tout est en bleu . même les bas !

Ce quatrain messieurs est pour vous
Mefiez vous ! Par cette crise
Je crains que ce "Bleu" voyez-vous
Ne vous en fasse voir de...grises

Mais pourtant soyez optimiste
Et gardez au cœur quelque espoir
N'ayez donc pas de pensers tristes
Quand "tout en Bleu" vous allez voir

Mais soudain j'y songe, peut-être
Que tout ceci vous plait très peu
Alors je n'ai qu'à disparaître
C'est mon tour de...passer au Bleu !

André TERRAT.

REMERCIEMENTS

M. Irénée BERAUD et sa famille remercient les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

CHASSEURS !

les meilleures cartouches chargées celles qui assureront votre succès

DIAMOND —
à longue portée

Agent **C. FIASTRE**,
6, rue de Provence, SISTERON
Téléphone 80.

l'UNION

LE ROI DES CACAOS

sont ceux de l'Equateur et du Vénézuela, ceux précisément qui donnent à **tous les chocolats** cette **richesse incomparable.**

Conseil Utile

Les personnes qui respirent difficilement éprouvent en été de véritables accès d'oppresion lorsque la température devient lourde et orageuse. Aussi leur conseillons-nous un remède peu couteux la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce précieux médicament dissipe en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guerit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 5 fr 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

AVIS DE DECES

Mme Veuve Benjamin MICHEL, née BOURG ; M. Henri MICHEL et Madame, née DAUPHIN ; M. Aimé MICHEL et Madame, née LATIL ; M. le Chanoine MICHEL, à la Pauline (Var) ; Mme Angèle MICHEL, en religion sœur Marie-Madeleine ; M. Jules REYNOARD et Madame, née MICHEL, d'Oraison ; Mademoiselle Marie-Louise REYNOARD ; M. André REYNOARD et Madame, de Guadalajara (Mexique) ; M. Jean REYNOARD, de Guadalajara (Mexique) Mme Veuve ABRAM, née BOURG, de Manosque ; M. Jean ABRAM, de Manosque ;

Les familles MICHEL et ROCHE de Vaumeilh ; LAHUTTE, d'Orange ; LAHUTTE, d'Auxonne ; BACLES de Bordeaux ; JAUBERT de Cherbourg ; ESCOFFIER de Toulon ; DAUPHIN de Marseille ; LATIL de Marseille ; le personnel de la Maison B. MICHEL, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

BENJAMIN MICHEL
Marchand de Fers
Président de la Caisse d'Epargne
Membre de la Chambre de Commerce des Basses-Alpes
Administrateur de la Banque des Alpes

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin, allié et ami, pieusement décédé le 30 Juillet, dans sa 64me année.

Les obsèques ont eu lieu Lundi 1er Août 1932, à 10 heures.

* * *

REMERCIEMENTS

Madame Veuve MICHEL, ses enfants ; M. le Chanoine MICHEL, et sa famille profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décés de Monsieur

Benjamin MICHEL
Marchand de Fers

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

La Ruche Sisteronnaise

Société Coopérative de Consommation
Sisteron (Basses-Alpes)

ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE

CONVOCATION

L'Assemblée Générale extraordinaire de LA RUCHE SISTERONNAISE, Société Anonyme à personnel et capital variable dont le siège social est à Sisteron, Rue Mercerie, se réunira dans la salle des Variétés à Sisteron le dimanche **21 août 1932, à 15 heures.** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1· — Refonte des Statuts.

2· — Soumission à la loi du 7 mai 1917.

3· — Transformation de l'Assemblée Générale en Assemblée Générale à deux degrés.

4· — Renouvellement de tout le Conseil d'Administration.

Cette Assemblée Générale est appelée à délibérer sur cet ordre du jour qui a été soumis à l'Assemblée Générale du 12 juin 1932, qui n'a pu délibérer à défaut du quorum prévu par la loi.

L'Administrateur - Délégué,
GALLISSIAN.

Note du Conseil. — La présence de tous les Coopérateurs à cette Assemblée est indispensable. Nous invitons particulièrement nos Sociétaires de la campagne, s'ils veulent que leur **voiture-magasin** continu à leur apporter les bienfaits de la Coopération. Venez défendre vous-même son développement qui se trouve menacé par l'égoïsme de certains. La présente convocation sera exigée à l'entrée de la salle.

Le Conseil d'Administration.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Jean ESMIEU, notaire à Sisteron

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Me Jean ESMIEU, notaire à SISTERON, le vingt huit Juillet mil neuf cent trente deux.

Messieurs François Théodore JOURDAN, garagiste et Marcel FIASTRE mécanicien, demeurant l'un et l'autre à SISTERON, ont formé une Société à Responsabilité Limité qui a pour objet :

L'achat, la vente, l'échange, la location, la réparation, l'entretien des voitures automobiles et de leurs accessoires et notamment l'exploitation d'un fonds de commerce de Garage et réparation de voitures automobiles situé à Sisteron, avenue de la Gare, connu sous le nom de

GARAGE MODERNE

qui lui a été apporté par l'un des associés comme indiqué ci-après, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rattachant même indirectement à l'objet social et pouvant contribuer à son développement.

La société prend la dénomination de

GARAGE MODERNE

son siège social est à Sisteron, avenue de la Gare et sa durée est fixée à quinze annéee à comter du premier Juillet mil neuf cent trente deux.

Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE FRANCS et divisé en cent parts de mille francs chacune réparties par moitié entre chacun des deux associés en rémunération de leurs apports respectifs.

Monsieur François Théodore JOURDAN a fait apport du fonds de commerce de garage et réparation de voitures automobiles qu'il possédait et exploitait à Sisteron, avenue de la Gare, comprenant : 1° l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage et le droit au bail des locaux ou ledit fonds est exploité ainsi que les bénéfices et les charges de tous marchés en cours 2° et le mobilier de bureau, les objets mobiliers, matériel et outillage servant à l'exploitation dudit fonds, de même que les marchandises neuves qui en dépendent.

Monsieur Marcel FIASTRE a également fait apport à la présente société de tout un matériel et outillage servant à la réparation et a l'entretien des véhicules automobiles, et de diverses marchandises neuves y afférentes.

La société est gérée et administrée par un gérant. Dès à présent Monsieur François Théodore JOURDAN est investi de la gérance à vie. En cette qualité, il a seul la signature sociale et la direction exclusive des affaires de la Société. — Il ne peut faire usage de cette signature que pour les affaires sociales. Il a les pouvoirs les plus étentus pour agir au nom de la Société et pour faire toutes les opérations se rattachant à son objet. Mais il ne peut cependant conclure aucun échange, achat ou vente d'immeubles ou de fonds de commerce, ni conférer d'hypothèque ou de nantissement sans y être autorisé par son co-associé.

En cas de décès de l'un des associés avant l'expiration de la Société cette dernière sera dissoute de plein droit par anticipation sauf entente entre l'associé survivant et les héritiers de l'associé décédé.

Une expédition dudit acte a été déposée à chacun des greffes du Tribunal Civil de Digne et de la Justice de Paix de Sisteron le trois août mil neuf cent trente deux.

Le délai de quinzaine réservé par la loi du dix sept mars mil neuf cent neuf aux créanciers des associés pour la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal Civil de Digne commence à courir à compter du présent avis.

J. ESMIEU, notaire.

Etude de Me Guillaume BUES, notaire à Sisteron

PURGE
d'hypothèques légales

A la requête de Monsieur Etienne Eugène PELLAT, instituteur, domicilié et demeurant à Hussein-Dey, département d'Alger (Algérie)

Et suivant exploit de Me Bertrand huissier à Sisteron, en date du cinq Août mil-neuf-cent-trente-deux, enregistré.

Notifications ont été faites :

A Monsieur le Procureur de la République, près le Tribunal Civil dê première instance de Digne.

Et à Monsieur Pierre TREZENE, propriétaire, domiciliè et demeurant à Château-Arnoux.

» Ce dernier pris en sa qua-
« lité de subrogé-tuteur ad-
« hoc des mineurs : Paulette
« Marie - Thérèse VILLON,
« Andrée Blanche Louise
« VILLON et Rémi Louis
« VILLON, fonctions auxquel-
« les il a été nommé et qu'il
« a acceptées, suivant délibé-
« ration du conseil de famille
« des trois mineurs VILLON,
« sus-nommés, tenue sous la
« présidence de Monsieur le
« Juge de Paix du canton de
« Volonne, le vingt-neuf Juin
» mil-neuf-cent - trente-deux.

De l'expédition d'un acte dressé au Greffe du Tribunal Civil de Digne, le dix-neuf Juillet mil-neuf-cent-trente-deux, constatant le dépôt fait le même jour audit Greffe, d'une expédition collationnée d'un acte reçu par Me BUES, notaire à Sisteron, le vingt-trois Juin mil- neuf- cent- trente- deux, enregistré, contenant vente :

Par Madame Louise Léonie PERRYMOND, sans profession, veuve en premières noces, non remariée de Monsieur Joseph Fortuné Amédée BALMET, domiciliée et demeurant à Château-Arnoux.

Par Monsieur Alfred Paul BALMET, Propriétaire et Hôtelier, et Madame Blanche Marie COTI, son épouse, domiciliés et demeurant ensemble à Cadenet (Vaucluse).

Par Madame Anne Marie Thérèse BALMET, sans profession, veuve en premières noces de Monsieur Marie Joseph VILLON, et épouse en secondes noces de Monsieur Casimir Victor ARNAUD mécanicien, qui l'a assistée et autorisée, domiciliés et demeurant ensemble à Carpentras (Vaucluse.)

Et par Monsieur Rémi Amédée BALMET, Employé de Commerce, domicilié et demeurant à Carpentras.

A Monsieur Etienne Eugène PELLAT, sus-nommé.

Les immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la Commune de Château - Arnoux (Basses-Alpes) appartenant aux vendeurs, indivisément entre eux, tant en pleine propriété, qu'en nue-propriété ou usufruit, savoir :

1°) Toute une propriété en nature de labour abandonné, sise au quartier d'Aco de Roubaud, sur laquelle se trouvent édifiés :

A) Un bâtiment se trouvant en bordure directe de la route nationale N° 85, ayant cave en sous-sol, rez-de-chaussée comprenant : cuisine, salle à manger, terrasse et remise ; premier étage comprenant cinq pièces et galetas au-dessus.

L'ensemble de cet immeuble paraît être cadastré sous le numéro 36 P de la section B, lieudit " Fontsubrane " pour une superficie de quatorze ares dix centiares.

2°) Une parcelle de terrain en nature de labour arrosable sise au quartier des Salettes, dénommée " Champ de Chaffrey " paraissant cadastrée sous les numéros : 196 P et 197 P de la section B, pour une contenance approximative de quarante-sept ares, trois centiares.

3°) et une parcelle de terrain sise au quartier de Fontsubrane dénommé " Le Champ de la Limace " paraissant cadastrée sous le numéro 32 P de la section B, pour une contenance de un are quarante-six centiares.

Cette vente a lieu moyennant le prix de

CINQUANTE MILLE FRANCS

quittancé en l'acte.

La présente insertion est faite conformément aux avis du Conseil d'Etat des Neuf Mai et Premier Juin mil-huit-cent-sept, pour parvenir à la purge des hypothèques légales non inscrites.

BUES, Notaire.

Cars Rapides
Marseille - Gap - Marseille
J. GALVEZ, Taxis à Sisteron

Téléphone 2.

Départ de Marseille 7 h.
14, place d'Aix.
passage à Sisteron 10 h. 20.
arrivée à Gap 11 h. 20.

Retour de Gap, départ 16 h.
Taverne Fred.
passage à Sisteron 17 h. 15.
Arrivée à Marseille 8 h. 15.

---

aux ménagères
de Sisteron et des environs

MÉPHISTO
LESSIVEUR
HYDRO-PNEUMATIQUE
marque dép osé

3 JOURS seulement

dans la salle des

VARIETES - CINEMA - Place de l'Eglise - SISTERON

Lundi 8, Mardi 9, Mercredi 10 août, à 3 h. et à 5 h. très précises

Démonstration de lessivage

avec le meilleur et le plus rapide appareil à lessiver du Monde Entier

il lave, rince et blanchit le linge

ce qu'on avait pas encore inventé à ce jour. Chaque ménagère peut l'employer dans son intérieur : Il ne tient pas de place.

UNE INVENTION MERVEILLEUSE

ce petit appareil, lave plus de linge en deux heures qu'une personne en une journée, sans user de linge, sans cuisson préalable et sans verger. Votre linge dure trois fois plus qu'avec n'importe quelle autre autre machine.

LAVER DEVIENT UN PLAISIR

au lieu d'être un sujet de mauvaise humeur, ainsi que le prouvent les démonstrations qui auront lieu 2 fois par jour, à 3 h. et à 5 h.

Prière d'arriver à temps. Chaque démonstration ne dure qu'une demi heure.

Toute ménagère attachant une importance au BEAU LINGE BIEN LAVE ne manque pas de venir se convaincre.

ENTRÉE LIBRE

PRIÈRE d'APPORTER DU LINGE SALE - rideaux, torchons, vêtements de travail. Les vêtements de travail les plus sales sont lessivés en 5 et 6 minutes de temps.

12 chemises en 6 minutes	1 jour de lessive et non 12 heures en 2 heures	ménage le linge 3 fois plus, car il ne frotte pas	195 francs — port en sus

10 ANS DE GARANTIE

Prix de réclame pour achat aux demonstrations

— 170 FRANCS —

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

Avenue de la Gare - SISTERON

-:- *Etablissements* -:-

Françis JOURDAN & Marcel FIASTRE

Ventes - Achats - Echanges - Accessoires

Agents Officiels **Ford** | Concessionnaires : **MATHIS**

Dépannage Téléphone 32 et 64

Atelier de réparations mécaniques de tous genres
Rectifications glaçage mécanique de cylindres
Travaux de tour -:- Usinage de Pistons
Rectifications de vilebrequins
Réglage et tournage de bielles
Allésage en ligne de paliers de carter

Rectification et alésages de cylindres tous moteurs tracteurs, moteurs automobiles, moto, industriels
Usinage de toutes pièces mécaniques et détachées
Révision générale de voiture devis sur demande
Tous travaux garantis
Stocks de pièces détachées de toutes les marques

Remorquage Téléphone 32 et 64

La seule maison de la région organisée pour l'exécution irréprochable et rapide de tous travaux concernant le moteur automobile.

LA 9 CV CITROËN C4 IX 20.900 F

Mécaniquement c'est une C4G modèle 1932. Seul l'alésage de la C4IX et par conséquent sa puissance, diffère de la 10 CV C4G : même accélération, mêmes agréments de conduite et toutes les caractéristiques des modèles 1932.

Concessionnaire exclusif :
CHARMASSON & Cie GAP
Agent pour l'arrondissement de Sisteron :
A. AILHAUD *Splendid - Garage*

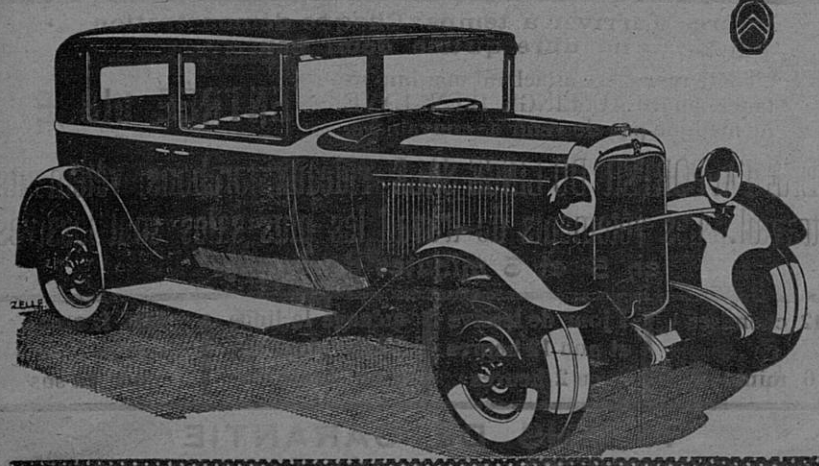

Tous les Imprimés se font à l'Imprimerie Librairie P. LIEUTIER, Sisteron.

En vente à la Librairie LIEUTIER.

Maladies de la Femme

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, trouveront la guérison en employant la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire, avec la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

13

Aucun autre produit ne peut la remplacer

SISTERON JOURNAL
est en vente
à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.
à AIX, chez M. MILHAVET, journaux, tabacs. cours Mirabeau,
et à l'imprimerie-librairie Lieutier.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON